

Représentant de proximité : s'approprier son mandat au sein de l'entreprise

Appréhender ses moyens et ses missions

Code
600793

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
860 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- PARIS :
12 juin. 2024
- PARIS :
4 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Représentants de proximité en poste ou en devenir

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert en relations sociales

Partages de pratiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Lister les missions du représentant de proximité
- Identifier les moyens dont disposent les représentants de proximité pour exercer leur mandat
- Choisir les canaux de communication avec le CSE, la direction et les salariés

Programme de la formation

Représentants de proximité : état des lieux

- Focus sur l'évolution des représentants de proximité
- Les représentants de proximité en chiffres
- Aborder le rôle du représentant de proximité comme une opportunité
- Le représentant de proximité est-il un véritable représentant du personnel ?
- Benchmark des accords de mise en place : point sur les retours d'expérience (échecs et réussites)

Relations des représentants de proximité avec le CSE et la CSSCT

- Acteur local en matière de réclamations
- Focus sur la commission des réclamations individuelles et collectives
- S'approprier les notions en matière de SSCT
- Notions relatives au budget et aux œuvres sociales
- Acteur de proximité en matière de dialogue social (réclamations)
- Acteur de proximité en matière de SSCT (enquêtes, visites, document unique)
- Un rôle peut-il lui être conféré en matière d'environnement ?
- Liens avec les intervenants extérieurs (médecin du travail...)
- Quiz interactif : vers quelle partie prenante se tourner ?

Les modalités d'exercice du représentant de proximité

- Qui est le représentant de proximité ?
- Identifier les modalités de désignation
- Quid de sa protection ?
- Quels sont les moyens dont dispose le représentant de proximité (temps d'exercice, local, communication) ?
- Les réunions avec l'employeur
- La communication avec le CSE
- La communication avec les salariés

Comment se faire connaître et promouvoir ses actions ?

- Communiquer avec les salariés
- S'approprier les notions d'écoute active
- Identifier la posture adéquate pour assurer ses missions
- Comment promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans le périmètre d'exercice de ses attributions ?

Evaluation de l'action de
• formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Mise en situation : comment porter les réclamations auprès de l'employeur ?

Parmi nos formateurs



Henri Grego

Formateur en relations sociales depuis de nombreuses années, il intervient auprès d'organisations professionnelles et syndicales pour optimiser le dialogue social. Sa très bonne connaissance des IRP (CSE, CE, CHSCT et DP) est d'une grande valeur pour les participants.